## Claudine et Marc Desage 22, rue des Grands Marmiers 87340 La Jonchère Saint Maurice

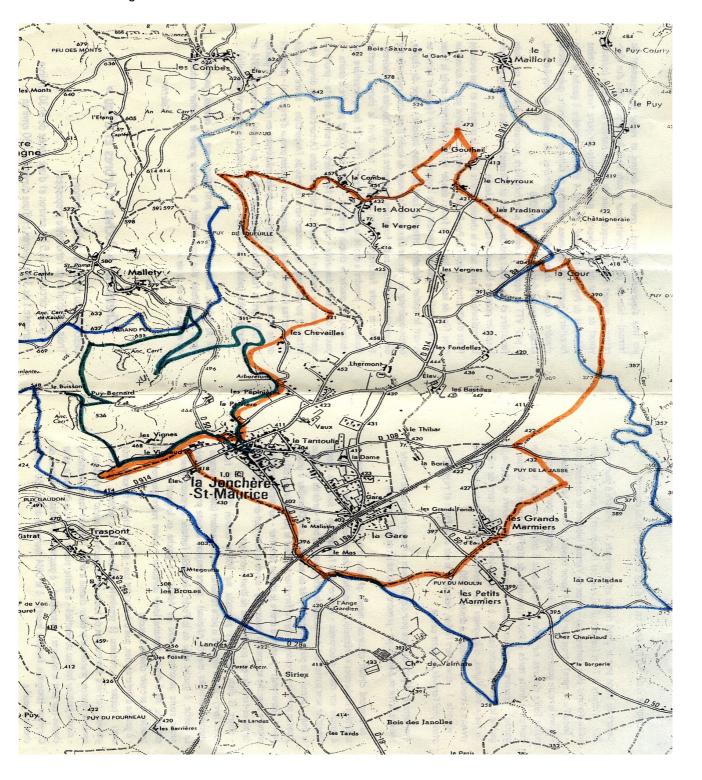
Tel: 05.55.39.82.42

Courriel: mdesage@orange.fr

Association L'Athanor



Circuit: orange



## Chemin de « Roches, d'Arbres et d'Eau »

Descriptif du parcours :

Trois possibilités de randonnée proposées :

- le grand circuit de 12,5 km environ et d'une durée de 5h30 environ
- variante 1 de 3 km environ et d'une durée de 1h30 environ
- variante 2 de 9,5 km environ et d'une durée de 4h30 environ

Départ du stade pour le grand circuit et la variante 1 – prendre à gauche sur D19 - à droite à 70 m (calvaire dit »Croix des Prisonniers) – suivre le chemin (allée d'arbres pluri centenaires) – ferme du Vignaud (plaques de concours race « limousine », mare) – traverser la D914 (lavoir couvert, croix de Saint Maurice) – suivre la route goudronnée (château du Vignaud) – prendre à gauche le chemin – suivre l'allée d'arbres sur 400m (Roche Bounille à droite) – prendre le chemin montant à droite après la Roche (terrasses de stérile de kaolin du Buisson à gauche) – prendre le premier chemin à droite vers l'est – suivre ce chemin (à gauche la seconde Roche Bounille , à droite plus loin la dernière, terril de stérile de kaolin des Vignes, chataigners pluri centenaires) – sur route goudronnée prendre à droite (panorama) – à droite sur D50

- variante 1 : suivre vers l'église, descendre la rue de la Poste et rejoindre le stade pour l'arrivée du petit circuit.
- variante 2 : départ du stade pour circuit moyen remonter la rue de la Poste prendre la rue de Saint Léger - prendre à gauche la rue de la Trahison
- sulte grand circuit et circuit moyen :prendre la rue de la Trahison (pierres sculptées médiévales en réemploi) à gauche le chemin des Pérettes le suivre à gauche sur route goudronnée rentrer dans l'Arborétum suivre le chemin forestier sans passer sur la chaussée de l'étang jusqu'au bout prés du banc sous le thuya , prendre la piste montante prés du panneau aux Chevailles à gauche jusqu'au parking prendre le chemin forestier jouxtant le parking (vers l'est) le suivre (panorama) prendre à droite le chemin forestier sur piste forestière prendre à gauche en montant (panorama) suivre la piste tout droit croisement de pistes forestières , prendre celle de droite vers l'est suivre la piste forestière principale sur 800 m environ (flore et faune forestière) suivre toujours la piste forestière en descendant (dans les virages , stannière antiques, murets, ruisseau) suivre toujours la piste principale (après La Combe, à gauche allée de la Forêt : ensemble fontaine abreuvoir lavoir) suivre route goudronnée dans les Adoux à gauche en longeant un autre ensemble, sis à droite, fontaine lavoir abreuvoir suivre route goudronnée prendre le premier chemin à gauche
- à gauche à l'intersection, puis à droite plus loin suivre le chemin forestier tout droit, passer un ruisseau (à proximité antique aurière gauloise, stannière gauloise, carrière d'extraction du kaolin sur la gauche en amont du ruisseau) après le ruisseau prendre le premier chemin à droite (flore et faune forestière) suivre jusqu'au hameau du Goutheil à droite, puis le long de la grange le petit chemin (qui sent la noisette) descendant à gauche et traverser le hameau du Cheyroux (ensemble fontaine lavoir) à la D914 tourner à droite, 50 m puis chemin à gauche
- prendre ensuite le chemin de droite à 30m suivre jusqu'à la voie ferrée à droite longer la voie ferrée jusqu'à la DBA - à gauche, passer sous le pont - suivre DBA sur

50m, prendre le chemin à droite – prendre le premier chemin à gauche – puis le chemin à droite (niveau de La Cour), le suivre sur plus d'un km – vous êtes sur l'ancien cheminement de Saint Jacques de Compostelle qui sera suivi durant plus de 7 siècles

- passer par le gué ou le ponceau le ruisseau de La Vareille (flore de ripisylve et marécage) suivre toujours le chemin sur 700 m environ sur D108 prendre à gauche à 100m prendre le chemin à droite suivre jusqu'à la zone de culture et prendre le chemin à droite suivre jusqu'à la route goudronnée en face l'oratoire Sainte Anne des Grands Marmiers (autrefois il y'avait une église et une maison d'accueil des pèlerins de St Jacques détruits à la révolution) prendre à droite en montant
- poursuivre par la rue de la Moutilère, tout droit traverser la D50 et suivre la route menant au Puy du Moulin passer sur la chaussée de l'étang (ancien étang de La Jonchère (plus de 10 siècle) moulin antan adossé à la chaussée et ruines d'un autre en aval, flore et faune d'étang et de »tremblants » (zone d'herbes et d'arbres constamment dans l'eau) devenu depuis quelques décennies l'étang de Valmatte) suivre le chemin jusqu'aux Petites Maisons sur D19 prendre à droite passer sous la voie ferrée suivre la D19 passer le pont sur le ruisseau de La Jonchère

- arrivée au stade